

Défis et opportunités de l'enseignement-apprentissage du français en contexte multilingue : cas du cycle primaire au Sénégal

Ibrahima Mamour NDIAYE

Aïssatou DIOUF

*Enseignant- chercheur, Maitre-Assistant
Chercheure indépendante, vacataire
Université Assane Seck de Ziguinchor
Université Gaston Berger de Saint- Louis
imndiaye@univ-zig.sn
dioufayol@gmail.com
(+221) 77 565 59 53
(+221) 77 424 44 44*

Résumé :

L'objectif visé dans cet article est de démontrer que l'enseignement-apprentissage du français est très complexe dans un contexte multilingue. Sa complexité réside surtout dans le fait que le français demeure une langue seconde. Dans sa politique éducative, l'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une généralisation de l'enseignement des langues nationales au primaire. La nouvelle innovation porte sur l'introduction de l'anglais au préscolaire et certaines étapes à l'élémentaire. Par conséquent, l'apprenant sénégalais est mis dans une situation d'enseignement-apprentissage en contexte multilingue. Ce contexte hétérogène d'enseignement-apprentissage présente des atouts pour le développement cognitif de l'apprenant. Cependant, cette politique éducative peut se heurter à plusieurs obstacles. Quels sont les véritables opportunités qu'offre le multilinguisme pour l'enseignement du français à l'élémentaire ? Quelles sont les difficultés auxquelles font face les enseignants et les apprenants ?

Mots- clés : didactique, défis et opportunités, enseignement- apprentissage, multilinguisme.

Abstract :

The aim of this article is to demonstrate that teaching and learning French is highly complex in a multilingual context. Its complexity stems primarily from the fact that French remains a second language. In its educational policy, the State of Senegal has committed to the widespread teaching of national languages in primary schools. The new innovation involves the introduction of English in preschool and at certain stages in elementary school. Consequently, Senegalese learners are placed in a multilingual teaching and learning environment. This heterogeneous teaching and learning context offers advantages for the learner's cognitive development. However, this educational policy can encounter several obstacles. What are the real opportunities that multilingualism offers for teaching French in elementary school? What difficulties do teachers and learners face?

Keywords: didactics, challenges and opportunities, teaching and learning, multilingualism.

Introduction

Le Sénégal, à l'instar de plusieurs pays francophones, est confronté au paradoxe de la présence précoce d'une langue seconde dans son système éducatif. D'ailleurs, la Constitution datant de 1960 et revue en 2001 stipule que le français est la langue officielle. A côté de cette dernière, figurent en bonne place plusieurs langues nationales codifiées. Cela découle des politiques éducatives héritées du système colonial. Une telle attitude freine en grande partie les performances scolaires chez les jeunes fréquentant le cycle primaire. Dans le monde, sept (7) à huit (8) enfants sur dix (10) commencent leur scolarité dans une langue différente de leur langue maternelle, ce qui constitue un obstacle majeur à l'apprentissage.¹ Au primaire, l'apprenant sénégalais arrive avec un background linguistique (une ou plusieurs langues premières) et se trouve confronté à un enseignement dans une langue qui lui est souvent étrangère.

¹- Contribution BIE-UNESCO, Actes du séminaire, Dakar, juin 2022, p. 64

Dans ce contexte, le français est perçu comme une langue seconde, une langue de scolarisation. Ce paramètre est pris en compte par les professionnels de l'éducation chargés de la formation des enseignants sénégalais aux spécificités du FLS (français langue seconde). Le manuel de référence utilisé dans les Centres Régionaux de Formation des Personnels de l'Éducation (CRFPE) du Sénégal est celui de Jean-Pierre Cuq & Isabelle Gruca, (2005) intitulé *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. La méthode qu'il privilégie repose sur l'oralité et la communication avant l'écrit, avec l'utilisation des techniques de « bain linguistique » et de « simulation globale ». C'est pourquoi, nous avons pensé que l'enseignement-apprentissage du français s'avère très complexe dans un contexte multilingue car les défis sont nombreux. Nous soulignons que dans sa politique éducative, l'Etat du Sénégal s'est inscrit dans une logique de généralisation de l'enseignement des langues nationales au primaire et la nouvelle innovation porte sur l'introduction de l'anglais au préscolaire et à certaines étapes à l'élémentaire. Malgré les réformes curriculaires successives (introduction de certaines langues nationales, le PDEF², le PAQUET³, ...) les résultats au cycle primaire demeurent préoccupant (faible maîtrise des compétences de lecture-écriture, taux d'échec élevé,...). De cette problématique découle une question centrale : dans quelle mesure, le contexte multilingue sénégalais influence-t-il les pratiques d'enseignement-apprentissage du français au primaire et comment ce contexte peut-il être transformé en atout pour améliorer les performances des apprenants ? Pour y répondre, nous partons de l'hypothèse selon laquelle la prise en compte du contexte multilingue sénégalais est un défi majeur mais aussi et surtout une opportunité pédagogique pour l'enseignement-

² - Plan Décennal d'Éducation et de Formation datant du 16 février 1991

³ - Programme d'amélioration de la qualité et de l'équité et de la transparence Au Sénégal, le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET-EF) est la stratégie sectorielle de référence pour le système éducatif et de formation. Couvrant la période 2018 à 2030, il vise à transformer l'éducation nationale pour l'aligner sur les objectifs de développement durable (ODD).

apprentissage du français au primaire, selon que les pratiques ignorent ou intègrent les ressources linguistiques des apprenants. Dans cette étude, nous passons en revue les politiques linguistiques (et éducatives) au Sénégal, puis nous elucidons les notions d'enseignement et d'apprentissage, ensuite nous exposons les méthodes d'enseignement des langues à l'élémentaire et enfin nous dégagons les véritables opportunités qu'offre l'enseignement-apprentissage du français à l'élémentaire et en contexte multilingue ainsi que les défis auxquels font face les enseignants et les apprenants.

1. Etat des lieux sur les politiques linguistiques au Sénégal

L'ambition visée dans cette étude n'est pas de remonter la pente de l'histoire afin de dresser de façon exhaustive les politiques linguistiques du Sénégal. Nous nous penchons surtout sur celles qui sont essentiellement liées à l'éducation dans un contexte multilingue. Pour mieux préciser l'orientation que nous donnons à cette étude, nous envisageons d'emblée de distinguer les termes « multilinguisme » et « plurilinguisme⁴ ». Retenons ainsi avec Isabelle Léglise (2013) qui rappelle:

- « le multilinguisme » renvoie à la présence, dans une zone géographique déterminée - quelle que soit sa taille- à plus d'une «variété de langues», c'est-à-dire de façons de parler d'un groupe social, que celles-ci soient officiellement reconnues en tant que langues ou non. À l'intérieur d'une telle zone géographique, chaque individu peut être monolingue et ne parler que sa propre variété de langue ;
- le « plurilinguisme» se rapporte au répertoire de langues utilisées par un individu ; il est donc, en un sens, le

⁴ - Isabelle LEGLISE, Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes, 2013. *Linguistique*. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O'. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/division_fr.asp (dernier accès 06.06.2026)

contraire du multilinguisme. Ce répertoire englobe la variété de langue considérée comme « langue maternelle » ou « première langue », ainsi que toute autre langue ou variété de langue, dont le nombre peut être illimité. Ainsi, certaines zones géographiques multilingues peuvent être peuplées à la fois de personnes monolingues et de personnes plurilingues.

Nous avons opté de mettre l'accent sur le premier concept dans la mesure où plusieurs langues locales côtoient le français (langue seconde) dans le système éducatif sénégalais. Il est intimement lié à la notion de politique linguistique qui, rappelons-le, est un ensemble de décisions, de lois ou de règles prises par un État ou une institution pour orienter l'usage et le statut des langues sur un territoire. Ses objectifs sont l'aménagement du statut et du corpus de la langue pour structurer la vie sociale, l'éducation et l'administration. Cette conception est identique à celle proposée par Louis-Jean Calvet dans son ouvrage *Les Politiques linguistiques* (1996 :3). Au Sénégal, la politique linguistique est portée par la direction de l'alphabétisation et des langues nationales (DALN). Pour rappel, l'élaboration de la politique linguistique, encore en cours (de 1960 à nos jours), suit une démarche prudente et progressive. Au moment de l'indépendance du pays, les langues locales n'étant pas encore transcrites, les exigences pratiques ont dicté l'usage de la langue française dans le secteur formel et pour la communication avec l'Occident. En 1971, le décret portant sur la transcription des langues nationales du Sénégal constituait « un premier pas important sur la voie d'une politique linguistique » (Hesseling, 1985, p.353). Ce décret fixait la transcription de quelques langues nationales et ce, afin de les introduire dans l'enseignement formel. Néanmoins, cette tentative d'introduire des langues nationales dans l'enseignement s'est soldée par un échec dû, d'une part, au refus

des parents d'envoyer leurs enfants dans ces écoles, et d'autre part, au manque criant de moyens financiers pour former des enseignants, etc. A partir de 1978, la politique linguistique du Sénégal fut réellement améliorée en faveur des langues locales par la révision de la constitution de 1963 entraînant la modification de neuf (9) articles (dont un sur la langue). Selon Hesseling (1985), le Président Senghor en a profité pour « définir constitutionnellement la politique linguistique du pays ». Nous avons pu en retenir ce qui suit : « Désormais, dans l'article 1 de la Constitution, où il était stipulé que le français était la langue officielle, on reconnaissait six « langues vernaculaires » comme langues nationales. Elles étaient déclinées par ordre alphabétique en signe de neutralité (le diola, le malinké, le pulaar, le soninké, le sérère et le wolof). Elles acquéraient par là un statut « officiel », même si le concept de « langues nationales » restait flou, faisant dire à certains linguistes que leur statut demeurerait purement symbolique ». (p.83)

Cette révision, loin d'être équitable, implique la diglossie français-langues nationales qui ne manqua pas d'instaurer un rapport de force en faveur de la langue française (langue de l'administration, de l'école, de l'armée, etc.). Le français a donc continué de jouir de son prestige d'antan, ce qui constituerait un favoritisme linguistique au profit du français. La conséquence fut l'émergence de mouvements nationalistes en faveur de la langue wolof et des autres langues nationales. Malheureusement, les tentatives de politiques linguistiques postcoloniales en faveur des langues nationales n'ont pas atteint les objectifs, faute de moyens qu'exige un tel changement systémique. Une importante promotion des langues nationales se produira en 2001, sous le Président Abdoulaye Wade, lorsque l'Etat décide de l'alphabétisation des fonctionnaires, en langues nationales et de la création de l'Académie nationale des Langues à la suite de l'élargissement des langues nationales. Malgré cette

avancée pour la promotion des langues nationales, des linguistes sénégalais comme Moussa Fall (2020) trouvent paradoxale, au plan sociolinguistique, l'exclusivité de l'officialité de la langue française. Ce dernier considère qu'une révision de la Constitution devrait donner un statut plus officiel aux langues nationales pour qu'elles atteignent un niveau comparable à celui du français dans les domaines de l'administration et de l'éducation. Cette posture s'explique par le fait que le discours des masses (80% de la population) est porté par les langues nationales. Pourtant, la loi n°91-22 du 30 janvier 1991 d'orientation de l'Education nationale modifiée et complétée par celle n°2004- 37 du 15 décembre 2004, a explicité la pertinence des langues nationales dans l'éducation et la formation lorsqu'elle stipule à travers son article 6 : « L'éducation nationale est sénégalaise et africaine : développant l'enseignement des langues nationales, instruments privilégiés pour donner aux enseignés un contact vivant avec leur culture et les enraceriner dans leur histoire, elle forme un Sénégalais conscient de son appartenance et de son identité ».

Cette loi, bien que porteuse d'un grand intérêt pour les langues nationales, souffre d'un retard de décret d'application de l'enseignement des langues nationales dans les écoles sénégalaises. Par ailleurs, le rêve des africanistes de voir expérimenter les langues nationales à l'école et la reconnaissance de leur efficacité ne seront enfin réalisés qu'avec le programme « Ecole et Langues nationales en Afrique » (ELAN- Afrique) grâce à la mise à l'échelle⁵ de l'enseignement bilingue français langue nationale portée par le programme « Lecture pour Tous » (LPT) et repris par le programme « Renforcement de la Lecture initiale pour Tous » (RELIT) et plus tard par le programme « Modèle harmonisé de l'Enseignement bilingue au Sénégal (MOHEBS). Cet idéal du

⁵- Zones géographiques et particularités linguistiques

MOHEBS pour un enseignement bi-plurilingue ne sera pleinement réalisé que si les langues nationales retenues sont outillés didactiquement comme le suggère Moussa Daff (2020). C'est ce que l'actuel gouvernement du Sénégal semble avoir compris lorsqu'il a affirmé sa volonté, pour la rentrée 2024-2025, d'engager « la refonte profonde des curricula de l'Éducation et de la Formation », avec une vision axée sur la souveraineté nationale, la promotion des langues nationales, des sciences et du numérique.⁶ À partir de la rentrée 2025-2026, il a adopté 32 mesures, dont l'introduction plus large des langues nationales dans les programmes de formation, aux côtés du numérique et des technologies émergentes.⁷ Toutes les actions des politiques et des organisations non gouvernementales précitées convergent vers la complémentarité linguistique. Pour le moment, ce qu'il faut surtout retenir en ce qui concerne le Sénégal, la politique linguistique en cours est axée sur la promotion des principales langues nationales pour en faire des langues de culture et d'alphabétisation populaire tout en maintenant le français comme langue officielle et langue de communication internationale. Le vent du partenariat linguistique et didactique prôné par le MOHEBS souffle au Sénégal et nous croyons que le rapport -français-langues nationales- gagnant-gagnant, est possible et contribuerait plus tard au bilinguisme scolaire officiel tant attendu par les promoteurs des valeurs et cultures africaines.

2. Élucidation conceptuelle des notions : enseignement et apprentissage

Les multiples approches pédagogiques ou didactiques connues dans le système éducatif sénégalais sont pour la plupart du temps

⁶- RTS, Rentrée scolaire 2025-2026 : 32 mesures pour refonder l'école sénégalaise, rts.sn.

⁷-Primature du Sénégal, Réunion interministérielle sur la préparation de la rentrée scolaire 2024-2025, primature.sn.

héritées du système colonial. Plusieurs réformes ont été menées en vue d'améliorer les rendements scolaires. Cela est dû au fait que les enseignants, surtout ceux du primaire, ne se contentent pas seulement de l'usage du français comme langue d'enseignement. Dans les régions périphériques telles que Kolda, Sédhiou et Ziguinchor, la migration a complètement modifié la carte scolaire. C'est pourquoi, nous assistons à l'intégration de nouveaux concepts tels que répertoire linguistique plurilingue, dynamique, hybride, etc. Ils mobilisent les locuteurs en situation de migration, de mobilité ou de transnationalité et qui s'approprient les langues selon leurs besoins, leur désir ou leur créativité. Sinfree MAKONI & Alastair PENNYCOOK (2012, p. 449) expliquent : « le but de ces nouvelles approches en linguistique appliquée est de décrire la façon dont les individus de différentes origines ou d'origine mixte négocient et investissent leurs identités par le biais du langage ». Voilà ce qui fait que les concepts comme « enseignement » et « apprentissage » méritent d'être précisés dans le contexte de cette analyse. Les notions d'enseignement et d'apprentissage, bien que souvent associées, renvoient à des réalités distinctes mais complémentaires dans le champ de la didactique des langues. L'enseignement peut être appréhendé comme l'ensemble des dispositifs, méthodes, contenus et stratégies mis en œuvre par l'institution et par l'enseignant afin de favoriser l'appropriation des savoirs linguistiques. Il est planifié en fonction des programmes, se base sur des besoins identifiés lors d'évaluations, et rendu possible par la formation des enseignants. L'enseignement s'inscrit dans une logique intentionnelle, structurée et socialement organisée. C'est ce que semble confirmer Michel Develay (1992) pour qui, comprendre comment l'élève apprend est le fondement de l'activité de l'enseignant. Ainsi, l'enseignant a pour rôle de veiller à ce que les élèves apprennent. C'est la raison pour laquelle, l'enseignant agit comme médiateur entre la langue-cible et l'apprenant, en

tenant compte des normes linguistiques, des objectifs pédagogiques et du contexte socioculturel. L'apprentissage, quant à lui, relève d'un processus interne à l'apprenant. Il correspond à l'appropriation progressive des savoirs linguistiques, communicatifs et culturels, par le biais de l'expérience, la pratique et l'interaction. L'apprentissage d'une langue ne se limite pas à l'acquisition de règles formelles, mais implique une maîtrise fonctionnelle des usages, notamment à l'oral et à l'écrit. L'enseignement et l'apprentissage sont ainsi deux éléments interdépendants. Pour mieux comprendre ces deux notions, nous retenons qu'elles relèvent des interactions entre les apprenants et les enseignants. Une fois associées, elles constituent ce qu'on appelle le processus d'enseignement-apprentissage. Ce dernier est centré sur l'apprenant et implique l'ensemble de la communauté dans la fourniture et le soutien de l'éducation, si l'on se réfère à l'INEE (2024).⁸ Sa finalité est de promouvoir la qualité des enseignements-apprentissages dans le système éducatif sénégalais. Rappelons à juste titre que la qualité des enseignements-apprentissages résulte de la maximisation des efforts de tous les intervenants directs et une bonne coordination de l'action de toutes les structures pour promouvoir à tous les niveaux une école d'excellence où prévalent un enseignement-apprentissage et une recherche-action efficaces, avec des normes de performance élevées à atteindre par tous les apprenants. Une attention particulière doit donc être accordée au système des normes de qualité liées au curriculum, à l'enseignement, à l'évaluation, aux compétences des enseignants, à l'environnement de l'école, etc.⁹

⁸-INEE. (2024). INEE Minimum Standards for Education: Preparedness, Response, Recovery.

⁹ - Lire en ce propos le Programme de développement de l'éducation et de la formation (éducation pour tous) de l'Etat du Sénégal, mars 2003, p.45

3. Méthodes d'enseignement des langues à l'élémentaire au Sénégal

Le Sénégal fait partie des pays qui ont pris l'option d'intégrer les langues nationales dans le système éducatif. L'enseignement de ces dernières au cycle élémentaire, bien qu'elles ne soient pas généralisées, repose d'abord sur des méthodes traditionnelles monolingues et ensuite sur des approches intégrées et bilingues dans certains établissements ciblés par les projets et programmes comme LPT (Lecture Pour Tous), RELIT (programme de Renforcement de la Lecture Initiale pour Tous), MOHEBS (Modèle Harmonisé d'Enseignement Bilingue au Sénégal) et ELAN-Afrique (École et langues nationales en Afrique). Malgré tout, il faut noter que ces langues continuent d'être de simples tremplins à côté du français considéré comme la langue d'enseignement. Certains spécialistes soutiennent à ce propos que « l'utilisation des langues nationales en contexte scolaire répond plus à un souci de facilitation de la communication entre le formateur et l'apprenant qu'à une véritable politique linguistique » (Bousso et alii., 2008 :7). Cela s'explique par le fait que les méthodes d'enseignement jusqu'à là connues sont calquées sur le modèle occidental. La première méthode dite la méthode directe, introduite en France en 1901 a été exportée dans les colonies. Cette méthode prescrivait que l'enseignement se fasse exclusivement en français. Cela suppose que l'enseignant est dans l'obligation de s'exprimer constamment dans la langue d'enseignement et amener les élèves à interagir avec la même langue. Une telle méthode pensée pour des élèves dont le français n'était point la langue de l'environnement familiale était donc inadaptée au contexte africain et présentait des limites. Après les indépendances et particulièrement dans les années 1960-1970, fut expérimentée la

méthode structuro-globale audiovisuelle (SGAV) dans les systèmes éducatifs francophones. Elle reposait sur l'oral, la répétition de structures et le recours aux supports audiovisuels. Cependant, cette méthode nécessitait la disposition du matériel adapté qui à l'époque était rarement disponible dans les classes. Ceci représentait une limite à laquelle s'ajoutait l'ignorance systématique du répertoire linguistique des apprenants (Dumont, 1983). Elle sera remplacée par la méthode communicative, à partir des années 1980, avec l'influence du CECRL européen. Elle mettait l'accent sur les besoins communicatifs des apprenants et les interactions authentiques. Mais, quoi qu'innovante, la méthode communicative restait ancrée dans une vision monolingue de l'enseignement. Progressivement, les orientations didactiques ont évolué vers des méthodes plus fonctionnelles, intégrant l'importance de l'oral comme point d'entrée dans l'apprentissage ; la phonétique corrective et contrastive et l'adaptation des contenus aux réalités sociolinguistiques locales. Le renouvellement de la pédagogie du français, qui s'est opéré notamment avec l'intervention du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD), a marqué un tournant décisif. Les méthodes développées privilégient l'apprentissage par situations, l'interaction verbale et la progression du simple vers le complexe. Elles reconnaissent implicitement le statut du français comme langue seconde, ce qui justifie le recours aux langues nationales comme ressources pédagogiques, surtout aux premiers niveaux de la scolarité. A l'élémentaire, l'efficacité de l'enseignement du français repose moins sur l'imposition précoce de la norme écrite que sur la construction progressive de compétences orales, phonologiques et communicatives. Il faudrait souligner l'importance de la distinction entre français oral et français écrit, ainsi que la coexistence d'une grammaire spontanée, acquise par l'usage oral, et d'une grammaire scolaire, apprise par l'enseignement formel. L'enseignement-apprentissage du français repose sur

ces deux dimensions afin d'éviter une approche exclusivement normative, souvent source d'échec scolaire. Dans le contexte sénégalais, le passage de l'enseignement du français à l'élémentaire d'un modèle d'immersion totale en français à des approches intégrées et bilingues constitue une évolution majeure. Ces méthodes s'appuient sur des cadres théoriques précis et des expérimentations documentées par des chercheurs en sciences de l'éducation, des Inspecteurs généraux de l'éducation et de la formation (IGEF) et des institutions nationale et internationale comme ARED et OIF. La didactique intégrée des langues vise à coordonner l'enseignement des différentes langues présentes, dans le cursus scolaire de façon à favoriser les transferts et à éviter les redondances. Cela implique de coordonner l'enseignement du français avec celui des langues nationales et, le cas échéant, de l'arabe - langue d'enseignement- dans les écoles franco-arabe qui scolarisent des millions d'enfants sénégalais. Le bilinguisme à transition graduelle, théorisé par le modèle harmonisé de l'enseignement bilingue au Sénégal (MOHEBS), en est une illustration parfaite. C'est une méthode innovante qui utilise la première langue de l'environnement des apprenants (langue nationale dominante du milieu) comme médium d'enseignement initial, avec une introduction progressive du français (L2) entre la troisième et la cinquième année du primaire. A cet effet, l'alphabétisation se fait en L1 qui peut être le wolof, le pulaar, ou le sereer, etc. Une fois que l'enfant maîtrise le code écrit dans sa langue, il effectue un transfert vers le français. Cette méthode présente des atouts puisqu'il semblerait que les élèves ayant bénéficié d'un enseignement coordonné français / langue nationale obtenaient des scores supérieurs en compréhension de l'écrit en français à ceux de leurs pairs n'ayant suivi qu'un enseignement exclusivement en français. Ces résultats probants de l'enseignement bilingue sont également validés par le programme ELAN (École et Langues Nationales), déployé au

Sénégal depuis 2012 et qui a intégré six des langues nationales dès le primaire. Les résultats sont éloquentes : plus de sept (7) millions d'élèves ont bénéficié d'ELAN à l'échelle des douze pays partenaires, et le taux de réussite à l'examen d'entrée en sixième a bondi dans les zones du programme.¹⁰ Les évaluations du projet ELAN-Afrique au Sénégal, menées entre 2012 et 2017, ont fourni des données empiriques solides en faveur de ce modèle. Cette percée fait qu'aujourd'hui l'éducation bilingue soit reconnue par la recherche internationale comme l'approche la plus efficace pour les élèves appartenant à des groupes linguistiques minoritaires ou pour ceux dont la langue première diffère du français qui est la langue d'enseignement. L'efficacité confirmée de l'enseignement en langue première a clairement révélé que la prise en compte des langues dominantes du milieu des apprenants peut être l'un des moyens les plus efficaces pour accélérer l'acquisition de connaissances, le développement des compétences et l'amélioration de la qualité globale des résultats scolaires. Ce qui anéantit les efforts consentis par les spécialistes afin que l'intégration des langues nationales dans un contexte multilingue soit effective émane du fait que les vrais acteurs (enseignants, apprenants, souteneurs, etc.) ne sont pas suffisamment motivés. Le constat est unanime si nous partons du point de vue de Rolland Viau rappelant « en général, un élève est motivé s'il perçoit l'intérêt ou l'utilité de l'activité qu'il doit accomplir ; s'il en doute, il y a de fortes chances qu'il soit démotivé. » (R. Viau, 2000, p.35). Les défis ne manquent pas alors, même si les méthodes préconisées méritent d'être actualisées. Voilà pourquoi, nous avons pensé les aborder ainsi que les opportunités de l'enseignement-apprentissage du français en contexte multilingue.

¹⁰ InnovEdu Africa, « ELAN : le succès d'une approche pour l'éducation bilingue au Sénégal », innovedu.africa, juin 2024.

4. Défis et opportunités de l'enseignement-apprentissage du français en contexte multilingue au Sénégal

4.1. Défis de l'enseignement-apprentissage du français au niveau élémentaire

Pour rappel, un défi est une action, une situation ou une entreprise qui provoque ou constitue une épreuve à surmonter. Selon le contexte, il peut s'agir d'une invitation à la compétition, d'une provocation, ou d'une situation complexe nécessitant des efforts et de l'ingéniosité pour être résolue. Dans le système éducatif, il s'agit d'identifier les problèmes qui freinent les performances. Dans ce cas d'espèces, nous envisageons de mettre l'accent sur les besoins potentiels liés à l'enseignement du français au primaire tout en y favorisant l'intégration des langues nationales. Il urge de préciser que bien que le français soit la langue officielle du pays, celle de l'administration, elle reste une langue seconde pour les apprenants sénégalais. Autrement dit, le français au Sénégal, bien qu'étant le pilier du système éducatif, fait face à des défis complexes. Les défis sont nombreux mais nous nous limiterons juste à quelques-uns. Nous retenons entre autres : le défi linguistique, le défi de l'accès aux ressources didactiques et aux TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), le défi de l'adoption de l'APC (Approche par les compétences) et le défi lié à la formation continue des enseignants.

- Le défi linguistique

Le français, à l'instar de plusieurs langues maternelles africaines, s'appuie fortement sur les images. Beaucoup d'enfants ayant atteint l'âge de la scolarisation découvrent pour la première fois cette langue à l'école. Rares sont ceux qui la

pratiquent à la maison avec leurs parents instruits. C'est pourquoi, le principal défi lié à son enseignement-apprentissage réside dans la gestion du décalage entre la langue de scolarisation et les langues premières des apprenants. Des recherches récentes ont permis de mettre au jour « le rôle central des acquisitions langagières antérieures tant pour l'accès aux nouvelles connaissances que pour la construction sociale et identitaire des locuteurs » (Castellotti, 2001, 39). Nous avons donc l'obligation de miser sur les langues locales afin de mieux cerner le défi linguistique suscité par l'enseignement du français en contexte multilingue. Le décalage entraîne des difficultés de compréhension, une insécurité linguistique et une faible maîtrise des compétences écrites. Ainsi, parle-t-on de défi linguistique et sociolinguistique parce que, l'enfant arrive au CI (Cours Initial) avec une maîtrise d'une ou de plusieurs langues nationales mais il doit apprendre à lire et à écrire dans une langue qu'il ne parle pas encore. La compréhension de sa langue donne à l'individu la confiance nécessaire pour connaître sa valeur. Une langue natale représente la fierté et l'identité des locuteurs, et, quand on respecte et valorise sa langue, cela prive tous les autres de l'occasion de ne pas respecter la langue. La confiance que l'on a dans sa langue amènera à la défendre où que ce soit. Cependant, dès que le locuteur la dédaignera, d'autres gagneront du terrain pour la dédaigner encore plus. C'est en ce moment qu'intervient le conflit cognitif car l'élève doit simultanément apprendre la langue (le vocabulaire, la syntaxe) ainsi que les mécanismes de base (lecture, calcul) dans une langue autre que la sienne. C'est d'ailleurs ce qui provoque les interférences linguistiques : le passage constant entre les structures des langues nationales et celles du français, interférences souvent négatives quand on sait que le passage de L1 vers L2 n'est pas toujours fluide et il crée des erreurs de syntaxe et de prononciation persistantes. Le modèle bilingue relève ce défi linguistique mais il ne concerne encore qu'une infime minorité

des classes primaires sénégalaises - moins de 3% selon les données de la Direction de l'Enseignement Élémentaire (DEE) de 2022. Les obstacles à sa généralisation sont multiples : insuffisance de la formation des maîtres à la pédagogie bilingue, absence de curricula bilingues valides et de matériels didactiques en langues nationales pour l'ensemble des disciplines, et persistance d'une idéologie monolingue chez une partie des parents et des décideurs qui associent la réussite scolaire à la maîtrise du français écrit standard.

- Le défi de l'accès aux ressources didactiques et aux TICE

A côté du défi linguistique, il y a celui lié à l'accès aux manuels scolaires de qualité et à la littérature de jeunesse qui offrent à l'élève le "bain linguistique" nécessaire. De surcroît, l'intégration des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) pourrait dynamiser l'apprentissage mais elle reste un luxe pour beaucoup d'écoles rurales. Nous reconnaissons tout de même que des initiatives ont été menées grâce à la collaboration avec des bailleurs financiers. Il s'agit entre autres des projets financés par l'USAID/EDB (Education de base), USAID/ EPQ (Education priorité qualité), CONFEMEN, etc. La seule chose à déplorer est que ces projets ne sont pas généralisés et n'ont pas été pérennisés. Actuellement, le Ministère de l'Éducation nationale déploie de réels efforts pour que l'accès aux ressources numériques soit une réalité sur l'étendue du territoire. Cela permettra d'améliorer les performances scolaires et académiques. Par conséquent, l'enseignement du français dans un contexte multilingue pourrait être une réussite.

- Le défi de l'adoption de l'APC (Approche par les compétences)

Certains pédagogues à l'instar de Patrice PELPEL (2002 :32) soutiennent que l'APC a plus de mérite que la PPO dans la mesure où elle accorde une place de choix à l'apprenant. L'APC met l'accent sur le curriculum dont la finalité est de former des apprenants autonomes, des citoyens modèles et compétents. Il s'agit d'un défi d'ordre pédagogique et méthodologique. Cette dernière met l'accent sur la mobilisation des ressources linguistiques pour résoudre des situations-problèmes. Elle rompt avec la pédagogie traditionnelle pour se concentrer sur la capacité de l'élève à utiliser la langue dans des situations de vie réelle. On ne demande plus à l'élève de réciter des règles de grammaire mais de réaliser des tâches (écrire une lettre, expliquer un itinéraire (Roegiers, X. 2000). Bien qu'adoptée officiellement, elle est appliquée sur le terrain de façon inégale car la transition vers des méthodes plus efficaces reste difficile. De nombreux enseignants peinent à délaisser les méthodes frontales pour une pédagogie active.

- Le défi lié à la formation continue des enseignants

Le défi de la formation des enseignants est relatif à la maîtrise de la langue française sachant qu'il est parfois constaté une baisse du niveau de français chez certains jeunes enseignants. Ce qui impacte directement la qualité des modèles linguistiques transmis aux apprenants. Il y a un besoin considérable en renforcement de capacités sur les nouvelles didactiques du Français Langue Seconde (FLS) et qui devrait être comblé dans le cadre de la formation continue. En plus, les enseignants de l'élémentaire ont également besoin de renforcement linguistique, tant dans la structure et le fonctionnement des

langues premières (L1) en elles-mêmes qu'en pédagogie différenciée entre L1 et L2 (français) afin d'abrégier le problème du transfert didactique comme le souligne Mamadou Ly (2022 : 63).¹¹

4.2. Opportunités de l'enseignement-apprentissage du français au niveau élémentaire

Nous admettons qu'au-delà des défis liés à l'enseignement-apprentissage du français à l'élémentaire au Sénégal, plusieurs opportunités pédagogiques importantes peuvent en découler. Précisons qu'une opportunité est une circonstance ou une situation favorable offrant la possibilité d'atteindre un objectif, de progresser ou de réaliser un gain. Elle se présente sous forme de choix stratégique, d'idée novatrice ou de moment propice à saisir. Dans le système éducatif sénégalais, les opportunités des disciplines enseignées sont multiples. Le français, en tant que langue de scolarisation permet de transcender les barrières ethno linguistiques dans la salle de classe. En plus, comme l'enseignement du français est le pivot du curriculum, une base solide en français au niveau élémentaire garantit non seulement la réussite scolaire (en Français, en Mathématiques et en Éveil) car les énoncés et les raisonnements passent par cette langue. D'ailleurs, le niveau de performance des apprenants sénégalais se mesure à l'aune de la bonne compréhension ou non du français bien qu'il soit une langue étrangère. Le *Rapport PASEC2019 : Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone* met en évidence le lien direct entre la maîtrise de la langue d'enseignement et les performances globales des élèves sénégalais dans les autres disciplines.

L'autre opportunité majeure de l'enseignement du français à l'école élémentaire marqué par le multilinguisme réside dans le bilinguisme fonctionnel. Comme le préconise le Rapport de

¹¹-Mamadou Ly (2022), Actes du Séminaire international APPRENDRE-ELAN, Restitution scientifique des projets de recherche « Enseignements-apprentissages bilingues », Dakar (Sénégal), 27-28-29 juin 2022. [AUF / OIF, 112 p.]

l'IFEF (2018) sur l'enseignement en contexte multilingue, le français n'est plus une langue qui « exclut », mais une langue qui « s'ajoute » pour démultiplier les chances de l'enfant sénégalais dans un monde globalisé. Dans les classes bilingues wolof-français, les élèves ont obtenu, en fin de cycle primaire, des résultats supérieurs de 15 à 20 points de pourcentage par rapport aux classes témoins en français, et ce dans toutes les matières, selon le même rapport. Ces résultats confirment les conclusions de la méta-analyse de Cummins (2000), portant sur plus de cent cinquante études de programmes bilingues à travers le monde, selon laquelle le développement de la *littéracie* en langue première est la meilleure préparation à l'acquisition de la *littéracie* en langue seconde. Aussi, ils confortent ceux du dispositif ELAN-Afrique qui montrent que le programme a permis aux élèves pilotes de progresser soit dans les deux langues, soit dans la langue la moins sollicitée dans leur environnement. Au Sénégal, les progrès des classes pilotes apparaissent autant en français qu'en langue nationale¹². Ceci nous amène à déduire que la maîtrise de la langue première constitue un levier d'acquisition du français et que les langues nationales restent un capital linguistique et cognitif que l'école peut exploiter pour faciliter l'apprentissage du français. Plusieurs chercheurs militent ainsi pour une école « libératrice », capable de valoriser la diversité linguistique tout en guidant les apprenants. Le bilinguisme scolaire est à son tour une opportunité stratégique de renforcement des capacités cognitives de l'apprenant et favorise chez lui le développement intellectuel parce que le passage d'un système linguistique à un autre (le wolof, le pulaar ou le séreer vers le français) stimule les fonctions exécutives du cerveau. C'est ce que valide le point de vue de Ellen Bialystok (2001) lorsqu'elle démontre que les

¹² Les effets d'un programme bilingue d'apprentissage de l'écrit (initiative ELAN-Afrique) à l'école primaire en Afrique subsaharienne francophone, ResearchGate, 2017.

enfants bilingues développent une attention sélective et une résolution de problèmes plus précoces que les monolingues.

Discussion :

Nous reconnaissons que plusieurs efforts sont consentis par les gouvernants pour relever les défis de l'enseignement-apprentissage du français dans un contexte multilingue. Nous convenons avec Modou NDIAYE (2020) qu'il est indéniable que le modèle bi-plurilingue est celui qui permettra de relever le défi de la qualité. Mais, il ne faudrait pas croire sans réserve que l'efficacité des pratiques pédagogiques et didactiques proposées dans ce modèle garantit de façon absolue des résultats scolaires de qualité. Il faut aussi créer les conditions préalables de mise en œuvre, conditions que les études sur les différentes expérimentations bilingues ont permis d'identifier¹³. Donc, pour une scolarisation bilingue complète en langue nationale et en français, il est urgent de bien penser et réaliser le matériel scolaire où l'ensemble didactique adéquat au curriculum en cours dans une perspective de didactique adéquat au curriculum en cours dans une perspective de didactique bilingue ou bi-langue et éviter les pièges du monolinguisme parallèle pour reprendre les propos de par Moussa DAFF (2020 : pp 60 - 61). Pour éviter que les résultats obtenus jusqu'à présent n'échappent au contrôle des décideurs, l'urgence est d'impliquer les chercheurs. Ils sont les mieux placés sans doute à pérenniser l'effort consenti par les bailleurs. La formation continue des enseignants de l'élémentaire sur les nouvelles pratiques pédagogiques en matière de bilinguisme ou de multilinguisme est la clé de voûte pour atteindre les objectifs visés. Les défis sont nombreux mais l'espoir est permis pour que nous puissions

¹³ Modou NDIAYE (2020). « Les langues nationales à l'école au Sénégal et dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne : arguments et conditions de réussite », *Revue sénégalaise de langues et de Littérature* n°14/3, pp. 65 – 73.

parler d'opportunités. L'enseignement du français à côté des langues locales devient *sine qua none*.

Conclusion

En somme, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que l'enseignement-apprentissage du français en contexte multilingue est un atout pour valoriser les performances des apprenants dans le système éducatif sénégalais. Mieux, il constitue une étape importante pour la réussite de tous les enseignements- apprentissages. Le français demeure la langue d'enseignement dans le système éducatif à tous les niveaux (cycle fondamental, cycle moyen, cycle secondaire et universitaire). Les classes étant des carrefours de langues, l'importance de l'enseignement et l'apprentissage bilingue est affirmée lors des rencontres scientifiques et pédagogiques sur le continent africain. Au Sénégal, les politiques linguistiques sont intrinsèquement liées à celles dites éducatives. Quel que soit le niveau choisi pour aborder les défis et opportunités de l'enseignement du français en contexte multilingue, les constats demeurent les mêmes. Les défis sont multiples et sont d'ordre linguistique, technologique, didactique, etc. Plusieurs approches pédagogiques sont initiées notamment celle dite de « par les compétences » à l'élémentaire pour mettre l'apprenant au centre de toutes les activités scolaires. Nous osons espérer que les opportunités puissent être saisies pour le bénéfice des apprenants. L'Etat est invité à renforcer la formation des enseignants dans la mesure où ils sont constituent les piliers essentiels du système éducatif sénégalais. Les former permet de valoriser les acquis émanant de tous les efforts consentis par les acteurs. Notre étude qui s'inscrit dans cette dynamique démontre que l'enseignement- apprentissage du français en contexte multilingue sénégalais gagne en efficacité lorsqu'il prend en considération les phénomènes d'hybridation linguistique et les compétences bi-plurilingues des apprenants. Cette approche

permet de transformer l'obstacle linguistique apparent en ressource didactique, étant donné qu'elle inscrit l'apprentissage du français dans une dynamique inclusive et contextualisée. Comme nous pouvons le constater, les contextes socioculturels ont fait émerger de nouveaux besoins d'apprentissage des langues (s). Par conséquent, l'école sénégalaise a donc l'obligation de prendre en charge la commande du terrain avec des acteurs bien préparés et ce, relativement aux tendances épistémiques, aux enjeux culturels ainsi que des défis curriculaires, didactiques, pédagogiques et méthodologiques de l'enseignement-apprentissage bilingue. Nous soutenons que le multilinguisme est un atout majeur pour améliorer l'enseignement-apprentissage dans le système éducatif sénégalais.

Références bibliographiques

BIALYSTOK, Ellen, 2001. *Bilingualism in Development: Language, Literacy, and Cognition*. Cambridge University Press.

BOUSSO, Yéro Dia Abdoulaye et alii, 2008, *L'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. Entre médium de communication et outils d'apprentissages scolaires*, UCAD, Dakar

CONFEMEN, 2020. *PASEC2019 - Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Performances et facteurs de réussite*. Dakar.

CALVET, Louis-Jean, 1996. *Les politiques linguistiques*, Presses Universitaires de France,

CASTELLOTTI, Véronique, 1997. « Langues étrangères et françaises en milieu scolaire : didactiser l'alternance ? » *Études de linguistique appliquée*, n° 108, Paris, 401-410.

CISSE, Mamadou, 2005, *Langues, Etat et société au Sénégal*. SUDLANGUES. www.sudlangues.sn consulté le 06 juin 2026. <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-109.pdf>

CUMMINS, Jim, 2000. *Language, Power, and Pedagogy: Bilingual children in the Crossfire*. Clevedon: Multilingual Matters.

CUQ, Jean-Pierre, 1991. *Le français langue seconde*. Paris, Hachette FLE.

CUQ, Jean-Pierre et GRUCA, Isabelle, 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. 4e édition. Presses universitaires de Grenoble. 38 pages

DAFF, Moussa, 2020. « Comment outiller, pour le transfert, les langues nationales de l'espace africano-francophone en vue d'une scolarisation bilingue équilibrée et en temps réel ou simultané » in *Revue sénégalaise de langues et de littérature* n° 14/3, pp. 55-64

DEVELAY, Michel, 1992. *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, ESF.

DIOP, Cheikh Anta, 2008. *Fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire*. Paris. Présence africaine, p. 25

FALL, Moussa, 2020, « Pour une littératie par les langues nationales ». *Revue Sénégalaise de langues et de littérature* n° 14/3, pp. 75-90.

FATY, El Hadj Abdou Aziz, 2014. « Politiques linguistiques au Sénégal au lendemain de l'Indépendance. Entre idéologie et réalisme politique » in *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 106 |. Consulté le 24 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mots/21747>

HESELING, Gerti, 1985. *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société*. Paris, Karthala.

LEGLISE, Isabelle, 2013. « Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus

hétérogènes ». *Linguistique*. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O'.

MAKONI Sinfree & PENNYCOOK Alastair, 2012. « Disinventing multilingualism: From monological multilingualism to multilingual francas », dans M. Martin-Jones, A. Blackledge & A. Creese (Dirs.), *The Routledge handbook of multilingualism*, 439-453, New York, Routledge.

MBODJ, Chérif, 2007. « Dynamique des langues et aménagement linguistique en Afrique francophone. Le cas du Sénégal. » *Actes du Colloque International. Enseignement /apprentissage du français et du portugais dans le contexte plurilingue africain*. Praia 12 e 14 de Novembre 2007 : pages 73-97.

Ministère de l'Éducation Nationale (Sénégal), mars 2003. Programme de développement de l'éducation et de la formation (éducation pour tous) de l'Etat du Sénégal, mars 2003, 138 pages.

Ministère de l'Éducation Nationale (Sénégal), 2013. *Curriculum de l'Éducation de Base (CEB) : Guide d'usage*. Dakar : Direction de l'Élémentaire.

NDIAYE, Modou, 2020. « Les langues nationales à l'école au Sénégal et dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne : arguments et conditions de réussite », *Revue sénégalaise de langues et de Littérature* n°14/3, pp. 65 – 73.

PELPEL, Patrice, 2002. *Se former pour enseigner*. Paris, Dunod.

Rapport de l'IFEF, 2018. Francophonie et développement durable : innovations et bonnes pratiques, OIF, 100 pages.

ROEGIERS, Xavier, 2000. *Une pédagogie de l'intégration : Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*. De Boeck Supérieur.

SENGHOR, Léopold, Sédar, 1983. *Liberté*, Tome IV, *Socialisme et planification*, Paris, Le Seuil.

TERSIS, Nicole., & ALBY, Sophie, 2014. *De l'apprentissage des langues à l'éducation plurilingue.* ird éditions).

VIAU, Rolland, 2000. *La motivation en contexte scolaire : les résultats de la recherche en quinze questions.* Vie pédagogique, numéro 115. •

VIAU, Rolland, 2009. *La motivation en contexte scolaire.* De Boeck

WOLFF, Arnaud, 2022. *La langue française dans le monde 2018-2022.* Paris, Gallimard. OIF